

# GARDE PRIORITAIRE d'ENFANTS

Suite aux annonces successives de Monsieur le Président de la République et de Monsieur le Premier Ministre concernant la crise sanitaire qui touche notre pays, l'ensemble des structures Petite Enfance, Enfance et Jeunesse géré par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche :

- Multi-accueil de COURVILLE-SUR-EURE (06.26.67.33.26)
- Crèche d'ILLIERS-COMBRAY (06.42.61.02.43 )
- Micro-Crèche de BAILLEAU-LE-PIN (06.42.61.02.43 )
- Accueils de Loisirs de BAILLEAU-LE-PIN (06.16.28.53.96)
- COURVILLE-SUR-EURE (06.14.73.43.69)
- FONTAINE-LA-GUYON, SAINT-LUPERCE (06.14.73.34.69)
- ILLIERS-COMBRAY, Accueil Périscolaire d'ILLIERS-COMBRAY (06.16.43.30.47)

**assurent un accueil pour les enfants de couple ou de personne seule dont les professions sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire (voir liste professionnels concernés).**

Les conditions d'inscription restent identiques (*remplir le dossier d'inscription pour les personnes non inscrites et consulter les tarifs*) : consulter le site [www.entrebeauceetperche.fr](http://www.entrebeauceetperche.fr) rubrique enfance jeunesse.

Pour les personnes répondant à ces critères, contacter les différents responsables de structures souhaitées.

Pour tout enfant accueilli, un pique-nique et un goûter devront être fournis par les familles.

Comptant sur votre compréhension,  
Le Service Enfance Jeunesse

